

AVRIL - MAI - JUIN 2024



L'étang des caves



CHELUN
INFORMATIONS
MUNICIPALES

Site officiel de la commune : www.mairie-chelun.fr



L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

La fibre optique est désormais disponible aussi bien dans le bourg qu'en campagne. Bon nombre d'entre vous avez fait le choix de vous raccorder au Très Haut Débit.

Je le redis: il n'y a pas d'obligation à ce raccordement. Cela reste un libre choix pour chacun d'entre vous.

A ce titre, la société Orange tiendra, à nouveau, un stand place de l'église pour tous ceux qui souhaitent de plus amples renseignements.

Il se tiendra le 1er et le 2 août de 10h30 à 17h30.

Je vous en avais parlé, l'an dernier, au sujet du transfert de la compétence assainissement au profit de Roche aux Fées Communauté.

Pour les 16 communes, de par la loi Nôtre, nous avons pu en repousser la mise en place pour quelques années.

Par contre, et en vertu du décret d'application paru depuis, elle s'appliquera de droit au 1er janvier 2026. Je le regrette car nous avons les tarifs d'eau et assainissement les plus bas de toutes les communes, sachant que ceux-ci varient dans la proportion de 1 à 5.

Après 2026, il faudra s'attendre à une augmentation significative de ces prestations.

La Communauté de Communes souhaite mettre en place une CHARTE DE GOUVERNANCE pour le transfert de la compétence urbanisme des 16 communes au profit de l'EPCI en créant un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Là encore, je m'y oppose et mon conseil municipal aussi, car chaque commune est différente en matière de documents : RNU (Règles Nationales d'Urbanisme) pour Forges-La-Forêt, Carte Communale pour Thourie, PLU pour Chelun et Éancé, PLU Grenellisé pour Retiers ...

En cas de fusion, toutes les nouvelles normes vont s'appliquer et complexifier la validation des permis de construire et des demandes préalables sachant que chez nous, c'est déjà très compliqué du fait de nombreuses zones comportant chacune des règles différentes.

Lors de ma réunion du 7 mai dernier avec les 31 maires du canton, j'ai abordé le sujet en présence de Dominique De Legge, sénateur, qui partage notre position.

Celui-ci a demandé aux experts du service de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat d'élaborer une note qui précise les dispositions issues de la loi du 24 mars 2024 (dite 25-20). En effet, nous pourrions, avec l'existence d'une minorité de blocage (au moins, 25 % des communes, représentant au moins 20 % de la population), nous opposer au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes selon l'article 136 de la loi 2014-366.

Dans ce cas, la commune reste compétente en matière de planification d'urbanisme et continue d'améliorer ses propres documents (PLU, Carte Communale ...).

.../...

SOMMAIRE

Page 2 et 3

L'édito de
Monsieur
Le Maire

Pages 4 et 5

Résultats des élections

Page 5

Les associations

Page 6

Information du
SMICTOM
Les mercredis de la
Roche aux Fées

Page 7

L'été à l'Etang
Les Lucioles

Pages 8 et 9

Les écoles

Page 9 et 10

L'OGEC

Pages 10 et 11

Le Skwatt

Page 12

Informations diverses



L'édito de Monsieur le Maire (suite)

Nous espérons, avec le ralliement d'autres communes, pouvoir mettre en place une telle minorité de blocage afin de garder la maîtrise de notre développement et, plus généralement de notre avenir, sinon, en matière de compétences, que restera-t-il aux communes ? ... C'est, peut-être, une volonté de supprimer ces compétences communales au profit d'une inter-communalité. L'avenir le dira.

Le 20 juin dernier, notre commune a subi de fortes pluies, entraînant des inondations. La commune a réalisé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Le 4 juillet 2024, un arrêté ministériel a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour Chelun, ainsi que 12 autres communes d'Ille-et-Vilaine.

Pour conclure cet édito, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous en espérant que la météo soit enfin au rendez-vous.

Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche aux Fées Communauté
en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne

Orange vient à votre rencontre à Chelun



venez rencontrer nos experts
Fibre et tester votre éligibilité
Information sur l'arrêt du cuivre

La Fibre,
le réseau idéal



Devant l'église

1 et 2 aout

10H30-17H30

Accès au réseau Fibre, en France métropolitaine, avec offre et équipements compatibles. Sous réserve d'éligibilité et d'un raccordement attractif de l'opérateur et d'adhésion au service de la Fibre.
Orange, SA au capital de 10 640 000 000 € - 111, rue du Président Roosevelt 92161 Nanterre Cedex - RCS Nanterre 388372048

Comices agricoles été 2024 : Venez fêter l'agriculture brétilienne !

- 29 JUIN :**
 - Mézières sur Couesnon
- 24 AOUT :**
 - Val d'Anast (Campel)
- 24 & 25 AOUT :**
 - Louvigné du Désert « fête de l'agriculture »
- 31 AOUT :**
 - Lassy
 - La Ville es Nonais
 - Pleugueneuc
 - Saint Pern
- 31 AOUT & 1^{er} SEPTEMBRE :**
 - Piré Chancé « fête des Terriales »
- 1^{er} SEPTEMBRE :**
 - Thorigné Fouillard
- 7 SEPTEMBRE :**
 - Bager Morvan
 - Lalleu
- 7 & 8 SEPTEMBRE :**
 - La Chapelle Janson
 - Noyal sous Bazouges

Pour plus de renseignements (lieu et programmation), merci de contacter la mairie ou visitez leur site internet !

Les élections Européennes

Résultats du scrutin 9 juin 2024 Nombre d'électeurs inscrits : 229

Taux de participation : 54.15 % Taux d'abstention : 45.85 %

Liste N°	NOMS DES CANDIDATS	Nombre de voix	Pourcentage en %
3	Liste conduite par Mme MARÉCHAL Marion	5	4.03
4	Liste conduite par Mme AUBRY Manon	7	5.65
5	Liste conduite par M. BARDELLA Jordan	57	45.97
6	Liste conduite par Mme TOUSSAINT Marie	6	4.84
8	Liste conduite par Mme THOUY Hélène	1	0.81
11	Liste conduite par Mme HAYER Valérie	14	11.29
18	Liste conduite par M. BELLAMY François-Xavier	13	10.48
24	Liste conduite par M. PHILIPPOT Florian	1	0.81
27	Liste conduite par M. GLUCKSMANN Raphaël	10	8.06
29	Liste conduite par M. LASSALLE Jean	4	3.23
	Blancs	2	1.61
	Nuls	3	2.42

Les élections Législatives

1^{er} Tour
Résultats du scrutin
30 juin 2024

Nombre d'électeurs
inscrits : 230

Taux de
participation :
76.52 %

Taux d'abstention :
23.48 %

NOMS DES CANDIDATS	Nombre de voix	Pourcentage en %
M. RENAULT GILLES	32	18.18%
Mme JARNY CHRISTELLE	1	0.57%
Mme GILOIS FRANÇOISE	84	47.73%
Mme LE NABOUR CHRISTINE	56	31.82%
Blancs	2	1.14%
Nuls	1	0.57%

2ème tour

Résultats du scrutin
7 juillet 2024

Nombre d'électeurs
inscrits : 231

Taux de
participation :
74.46 %

Taux d'abstention :
25.54 %

NOMS DES CANDIDATS	Nombre de voix	Pourcentage en %
Mme GILOIS FRANÇOISE	84	47.73%
Mme LE NABOUR CHRISTINE	82	46.59%
Blancs	5	2.84%
Nuls	1	0.57%

Mme Christine Le Nabour a été élue députée sur la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine.

Les associations

ASSOCIATION DE SOUTIEN DU P'TIT CASINO



Bonjour à toutes et à tous,

La fête du 13 juillet 2024 n'aura pas lieu cette année. Nous travaillons dès à présent sur un nouveau projet pour 2025, afin de fêter, comme il se doit, la 10ème édition.

Toutes les idées seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part.

D'ici la fin de l'année, il nous faudra aussi reconstituer l'équipe des bénévoles.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Le bureau

CLUB SAINT ROCH

Bonjour à tous les adhérents et amis,

Vous avez aimé le barbecue aux Caves de l'année dernière. Nous prévoyons de le renouveler cette année.

Il aura lieu un samedi de fin août début septembre. La date exacte vous sera communiquée.

D'autre part, c'est le club de Chelun qui organise cette année la repas annuel de la circonscription. Comme l'an passé, il se triendra à Bais le 24 octobre 2024.

Ce sera une grande journée de rencontres ... et de danses.

Venez nombreux pour représenter votre club.

Le bureau

Vigilance : Des faux agents circulent sur le territoire du SMICTOM

Plusieurs signalements ont été recensés dans les communes du territoire, alertant sur le démarchage de personnes se faisant passer pour des agents du SMICTOM SUD-EST 35. Ces individus viennent démarcher les habitants directement chez eux, en demandant de l'argent sous le prétexte d'un échange ou d'une récupération d'un bac de collecte.

Pour rappel, les agents du SMICTOM :

- N'interviennent que sur demande de l'habitant,
- Les habitants sont systématiquement prévenus en amont du passage d'un agent via un appel téléphonique par l'un d'entre eux,
- L'agent est identifiable par un badge et se déplace avec un véhicule aux couleurs du SMICTOM.

En aucun cas un agent du SMICTOM ne demandera une somme d'argent à un habitant en échange d'un service.

Afin de permettre au SMICTOM d'assurer le bon maintien de l'accompagnement et des missions qu'il assure auprès des habitants, il est capital que ces agissements soient signalés.

Ensemble restons vigilants : n'hésitez pas à nous signaler toute intervention suspecte auprès du SMICTOM, de votre mairie et des services de gendarmerie.

Pour plus d'informations : Tel : 02 99 74 25 27

Les mercredis de la Roche aux Fées

Chaque été, vivez une expérience festive pendant 2 mercredis !

Les 24 et 31 juillet, des animations riches et variées vous attendent dans le magnifique cadre qu'est La Roche aux Fées : balade, marché à manger et spectacle, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Sans oublier, l'apéro-concert qui vous accompagne sur le marché pour une ambiance musicale et conviviale !

Chaque mercredi, 3 temps forts :

- Vous pourrez vous initier aux arts du cirque avec Vents de Cirque (trapèze, boule d'équilibre, fil de funambule...).
- Trois jeunes musiciens talentueux, issus de la nouvelle scène rennaise, revisitent de grands répertoires musicaux. Jazz, soul, funk, pop et rock, les mondes musicaux se mélangent et se nourrissent mutuellement.
- Les Baudrières, ou comment grimper grâce aux autres sans se marcher dessus. Sur scène sont réunis 3 corps de femmes et 6 cordes de coton. Suspendues à une grande coupole ronde, elles évoluent, ensemble, communiquant par ce langage commun qu'articulent leurs corps aériens.

Sur le site de La Roche aux Fées, Lieu-dit de la Roche - 35150 Essé

Adulte +12 ans : 5€
Enfant 6-12 ans : 3€
Enfant - 6 ans : Gratuit



Cette année encore, le site de l'étang de La Forge vivra au rythme des nombreuses animations proposées dans le cadre de l'Eté à l'Etang.

Le lancement officiel de cette nouvelle édition aura lieu le vendredi 5 juillet à 18h30, sur le site de l'étang avec des spectacles d'art de rue, une représentation théâtrale du Hang'Art et un vin d'honneur accompagné d'une petite restauration proposée par le foyer de vie Taillepied. Et tout au long de l'été, les associations locales se mobilisent pour vous proposer un programme riche en activités artistiques, culturelles ou sportives.

Porté par Roche aux Fées Communauté et la ville de Martigné-Ferchaud, le programme est concocté en amont pour permettre aux familles de se retrouver sur des activités très variées : initiation ou stages de cirque, land art, poterie, escalade, fun archery, avec quelques nouveautés cette année comme les ateliers de relaxation. Les visiteurs pourront également profiter de plusieurs activités sur l'eau comme le kayak ou des aquabubbles.

Et comme chaque édition de l'Eté à l'Etang, le cinéma de plein air viendra clôturer la saison avec cette année la diffusion du Petit Nicolas, le samedi 31 août.

Le programme complet des animations est à retrouver sur le site <https://tourisme.rafcom.bzh/sejourner/que-faire/lete-letang>



Les Lucioles

L'espace jeux Les Lucioles est un espace ouvert tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant maternel, parent, grand parent, ...

C'est un lieu d'accueil et d'éveil de proximité, un lieu de rencontres et d'échanges où l'enfant évolue sous le regard bienveillant de l'adulte.

Aux Lucioles, les enfants s'éveillent autour de comptines, de livres, d'activités manuelles, mais aussi sur la structure de motricité, ou bien encore avec les draisennes. Nous participons également une fois par mois à une animation "EUROPE" de Martigné ferchaud.

N'hésitez pas à nous contacter :

ejleslucioles1@gmail.com
 Facebook : espace jeux les lucioles
 07 68 34 62 31

La Fourmilière
 boulevard Saint Thomas
 35640 Martigné ferchaud



Une année scolaire passe très vite car la fin de l'année scolaire se profile déjà à l'horizon... L'occasion de faire un point sur les différents projets vécus par nos élèves ces derniers mois.

Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige à Arreau, dans les Pyrénées en janvier 2024. Un temps fort et riche pour les 34 élèves de Chelun. Au programme : ski, balade en raquettes, découverte des paysages de montagne, visite d'une chèvrerie, rencontre avec une apicultrice... Un séjour riche en découvertes et des moments intenses vécus que nous n'oublierons pas. Merci aux municipalités d'Eancé, de Chelun et de Forges-la-Forêt pour leur soutien financier ainsi qu'à l'APEL du RPI.



Les élèves de Chelun ont bénéficié d'un cycle d'escalade encadré par des éducateurs de l'office des sports de la Roche aux fées et d'un cycle pour apprendre à rouler à vélo. Un partenariat profitable aux enfants.

Le vendredi 16 février, les élèves d'élémentaire de Chelun ont été invités à l'inauguration du composteur collectif des déchets alimentaires de Chelun. Avec l'équipe du SMICTOM Sud-Est 35, les enfants ont pu échanger sur l'importance du compostage.

Tous les enfants du RPI ont vécu un moment de convivialité, à Eancé, à l'occasion du Carnaval. Ils se sont tous réunis un après-midi pour faire la fête ensemble. Ce jour-là, nous avons un beau mélange de princesses, de supers héros, de sportifs, de clowns... Les enfants ont défilé par petits groupes afin de présenter leur déguisement à leurs camarades. L'après-midi s'est terminé par le partage d'un goûter, les enfants se sont régalez.

Le vendredi 12 avril, les enfants de la classe de CP-CE2 ont fêté le 100ème jour de classe. Lorsqu'ils sont arrivés en début d'après-midi ils ont découvert un sac fermé par des cadenas. Pendant plus d'une heure, ils ont participé à un Escape Game en résolvant des énigmes, des calculs, un puzzle, en cherchant des enveloppes cachées dans l'école pour découvrir les codes des cadenas. Lorsque tous les groupes ont trouvé ces fameux codes, ils ont pu ouvrir le sac où un dernier défi les attendait. Ils devaient réussir à partager 100 images, de façon équitable, entre tous les élèves de la classe.





Le 16 avril, les CM2 sont allés passer la journée au collège St Joseph de Martigné Ferchaud. Une journée pour se glisser dans la peau d'un collégien. L'entrée au collège approche à grands pas et les enfants ont besoin de s'y préparer et de découvrir l'univers collège pour mieux l'appréhender. Nous avons passé une belle journée qui aura rassuré chacun, c'est certain !

Une année scolaire passe assurément trop vite. Les enfants partiront en vacances le vendredi 5 juillet pour des vacances d'été bien méritées.

Je remercie les enfants pour la joie que nous avons de passer nos journées ensemble, les familles pour leur confiance au quotidien, mes collègues pour leur travail et leur investissement, les associations OGEC et APEL du « RPI les trois clochers » qui nous soutiennent pour vivre des moments forts avec nos élèves.

Je vous remercie de m'avoir accueillie, cette année, comme chef d'établissement. J'ai aimé cette année scolaire, c'est la raison pour laquelle j'ai sollicité de poursuivre avec la direction des écoles d'Eancé et de Chelun. La DDEC a validé ma demande. Je vous retrouverai donc l'année prochaine (et les suivantes). L'organisation restera identique à celle de cette année : je serai présente dans le RPI « les trois clochers » le lundi et je serai à Retiers le mardi, jeudi et vendredi où je suis également chef d'établissement depuis 2012.

Notre école, sur deux sites pour trois communes, est une école agréable et accueillante, qui respecte chacun et fait grandir tous les enfants. Les inscriptions sont toujours possibles pour l'année scolaire 2024-2025. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour découvrir un peu plus nos écoles : <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr> et à me solliciter pour une éventuelle rencontre, en m'envoyant un mail à : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh

Je vous souhaite un bon été. Au plaisir d'accueillir les enfants, le lundi 2 septembre, pour la rentrée des classes.

Marie BAUX, chef d'établissement du RPI « les trois clochers »

OGEC RPI des Trois Clochers

Bonjour à tous et toutes,

L'OGEC du RPI les 3 clochers est un groupe de personnes qui assume une association dont les membres assument plusieurs responsabilités essentielles pour le bon fonctionnement des 2 établissements scolaires des écoles du RPI les trois clochers.

Voici un rappel des principales tâches de l'OGEC :

Calcul et suivi du budget, tenue des comptes, détermination de la contribution demandée aux familles, emploi et suivi des versements à la charge de l'état et des collectivités territoriales, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement, souscription et révision des assurances sont autant de tâches qui lui incombent dans le domaine économique et financier.

En ce qui concerne la gestion des locaux, l'O.G.E.C. doit veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement et à leur agrandissement. Il doit également se préoccuper des questions d'hygiène et de sécurité.





L'O.G.E.C. signe le contrat de travail de tous les personnels de droit privé de l'établissement qu'il rémunère directement. Celui du Chef d'établissement mais aussi de tous les autres personnels de l'établissement ainsi que des enseignants pour les écoles sous contrat simple. En cas de licenciement, c'est à lui d'y procéder. Enfin, l'O.G.E.C. doit veiller au versement de l'indemnité de départ à la retraite à laquelle ont droit les Enseignants, que l'établissement soit sous contrat simple ou sous contrat d'association.



Comme expliqué au dessus, l'un de nos rôles est **la gestion des locaux**. Nous devons veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement.



- Des travaux d'accessibilités ont été faits. (l'installation d'un lave main et barres d'appuis dans le toilette handicapé à l'école de Chelun, l'installation d'un projecteur sous le préau à l'école d'Eancé...)

- Nettoyage et arrangement paysager d'un parterre existant à l'école de Chelun

- Rangement, tri et nettoyage dans le grenier de l'école d'Eancé

- Rangement et nettoyage à l'arrière du bâtiment de l'école d'Eancé

Et beaucoup d'autres choses..



Si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: ogeclestroisclochiers@gmail.com L'équipe de l'OGEC se tient à votre disposition pour en discuter.

Le conseil d'administration, les membres du bureau de l'OGEC sont : Président : BREHIER Nadège, Secrétaire : LEFEUVRE Manon, Trésorière : MOREAU Sabrina, Directrice de l'établissement: BAUX Marie

Les membres du conseil d'administration : REUZE Céline, HONORE Pélagie, DUFILS Adrien et DUPAS JérémY (les co-présidents de l'APEL)

La direction des écoles d'Eancé et de Chelun est assurée par Marie BAUX, chef d'établissement.

Je vous souhaite à tous un très bel été !!

BREHIER Nadège

Le Skwatt



Le Skwatt est un espace pour tous les jeunes à partir de la 6^{ème}, situé rue Corbin, à côté de la mairie de Martigné-Ferchaud.

Le 22 juin, le Skwatt s'installera sur le nouveau site de la Fourmilière, boulevard St Thomas.

L'équipe d'animation est actuellement composée de Florent, directeur, et de Tarek, animateur, qui sont là pour accueillir les jeunes et leur proposer des activités.

Accueil : Sur place, il y a des jeux, du matériel de bricolage, un baby-foot, une borne d'arcade, un espace détente, et une cuisine.

Rencontres : C'est l'endroit idéal pour retrouver ses amis, rencontrer de nouvelles personnes et partager un moment en écoutant de la musique ou en jouant.

Activités : À chaque ouverture des activités variées sont proposées.

Projets : Les animateurs sont sur place pour aider les jeunes à réaliser leurs projets, les informer et les impliquer dans la vie locale.

Partenariat :

- Le Skwatt intervient occasionnellement sur le temps du midi au **collège St Joseph** de Martigné-Ferchaud. Établissement que l'on retrouve sur d'autres projets.
- Sur chaque programme d'animation, le Skwatt programme une séance ciné-jeune avec le **Resteria** (cinéma associatif de Retiers) avec l'espace jeunes de Retiers.
- L'**Office des Sports** de Roche aux fées Communauté que nous sollicitons notamment pour l'escalade sur les petites vacances, et sur les grandes vacances autour de l'Été à l'étang.
- Nous participons à certaines activités de l'**Été à l'étang** proposées par la Mairie en plus de celles proposées par l'Office des sports (Défis Koh-Lanta par exemple)
- Le **PIJ** (Point Information Jeunesse) est un lieu pour s'informer sur les dispositifs jeunesse existant sur le territoire (bourses jeunes, argent de poche, voyages à l'étranger...), participer à des projets jeunesse et se renseigner sur des sujets de prévention.

Coralie Renda, animatrice du PIJ, vient régulièrement au Skwatt (vendredis soirs) pour créer du lien avec les ados des différents espaces jeunes.

- L'accueil de loisirs Familles Rurales **Mom'ent Folie** de Martigné-Ferchaud, avec notamment la mise en place d'une passerelle pour les CM2 lors ses vacances scolaires d'Avril, mais aussi lors d'animation conjointe
- Le **Foyer de Vie Taillepiéd** et la **Résidence des Loriettes** (l'EHPAD de Martigné Ferchaud) lors des rencontres intergénérationnelles, notamment pendant la semaine Bleue.

Chantiers jeune : De petits travaux sont mis en place pendant les vacances scolaires avec les agents de la commune, pour financer les activités payantes du Skwatt.

HORAIRES d'ouverture :

- Mercredis et samedis de 14h à 18h
- Vendredis soirs de 18h à 22h
- Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

Pour nous contacter :

- Téléphone portable : 06.31.18.34.62
- Mail : skwatt@martigneferchaud.bzh



Pour nous suivre, c'est sur Facebook, Instagram et TikTok : Jeunes Skwatt.

Diffusion des programmes et photos d'activités (Droit à l'image sur la fiche d'inscription)

Pour communiquer, le Skwatt a aussi créé un groupe WhatsApp.

L'adhésion au Skwatt est de **20€** pour l'année civile.

Nous vous informons de la modification des horaires du secrétariat de la mairie, suite à un constat sur la fréquentation les samedis matins. En effet, étant donné le faible nombre de personnes se déplaçant en mairie les samedis matins, le secrétariat de la mairie sera fermé, le samedi à compter du 1^{er} juillet. En revanche, nous élargissons l'ouverture au public le vendredi jusqu'à 18h.

Voici les horaires d'ouverture au public à compter du 1^{er} juillet 2024:

- le mardi entre 13h30 et 17h,
- le jeudi entre 8h30 et 12h,
- le vendredi entre 14h et 18h.



Durant la période estivale, le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet, et du lundi 12 août au vendredi 16 août. Pour toute urgence, vous pouvez contacter Denise PERRIN au 06 07 52 36 30 ou Marie-Annick DELAUNAY au 06 82 64 05 00.



La municipalité constate que de nombreux chats errent sur la commune.

Pour rappel le fait de nourrir des chats errants non stérilisés est interdit, car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés.

Le maire est responsable des animaux errants. Si vous remarquez qu'une colonie de chats errants s'est installée près de chez vous, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui pourra faire appel à une association qui récupérera, fera stériliser et prendra soin des animaux.



Prévention des cambriolages

Les vacances estivales approchent. Notre commune risque d'être impactée par des faits de cambriolages dans des résidences principales.

Ces faits sont, pour la plupart, commis de nuit et en l'absence des occupants.

Les auteurs sont susceptibles de repérer leur cible au cours de la journée (maison avec volets fermés pendant plusieurs jours, courrier dans boîte aux lettres, etc...)

La gendarmerie vous apporte quelques conseils:

- **signalez votre départ** auprès de la police municipale ou la gendarmerie avec le formulaire OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (démarche possible en ligne sur le site "service-public.fr");
- **prévenez vos voisins** ou vos proches de votre départ et invitez les à faire quelques passages à votre domicile (un véhicule leur appartenant peut éventuellement être stationné devant votre entrée de garage au cours de la nuit) et à relever votre courrier (éviter de laisser une boîte aux lettres contenant du courrier de plusieurs jours);
- **contrôlez vos serrures** (portes et fenêtres - verrouillage trois points), notamment les baies coulissantes et les portes de service, d'une manière générale les accès les plus vulnérables (garage/jardin);
- n'oubliez pas de **verrouiller vos ouvertures** lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez vous coucher;
- **activez votre système d'alarme** si vous en êtes dotés, pour chacune de vos absences;
- en qualité de **voisins, soyez vigilants**. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie, en composant le 17 à tout moment (la description des suspects et du véhicule utilisé intéressent les forces de l'ordre, à savoir : immatriculation, couleur, modèle).